

Campagne Mégatendances - Flex Invest Plan

Règlement

Action Belfius Flex Invest Plan

Cette action est organisée par Belfius Banque SA, établie Boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0403.201.185.

Peut participer à cette action, toute personne physique qui est cliente chez Belfius Banque (ci-après dénommée «le Client»).

Durée de l'action

La présente action porte sur la souscription d'un Belfius Flex Invest Plan qui est effectuée entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} juillet 2018 (inclus). Belfius Banque peut unilatéralement mettre fin à l'action de manière anticipée.

Action

L'action comprend une réduction de 50% sur les frais d'entrée de chaque fonds concerné par la campagne et souscrit dans le cadre d'un nouveau Belfius Flex Invest Plan et ce, pendant la période de la campagne.

Conditions d'octroi de l'action

- Le contrat Belfius Flex Invest Plan a été souscrit entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} juillet 2018 (inclus).
- Le Client souscrit à un ou plusieurs fonds concernés par la campagne. Les fonds concernés par la campagne sont:
 - Candriam Eq L Biotechnology - C EUR
 - Candriam Eq L Global Demography - D EUR
 - Candriam Eq L Emerging Markets - EUR
 - Belfius Eq China - EUR
 - Candriam Bonds Emerging Debt LC - C EUR
 - Belfius Eq Robotics & Innovative Tech - C EUR
 - Candriam SRI Equity EMU - C EUR
 - BMM Smart Future - C EUR
 - Candriam Sust Medium/High - C EUR
 - Candriam Business Equities EMU - C EUR
- Le Client est une personne physique qui investit du capital privé dans des fonds.

Les contrats Belfius Flex Invest Plan souscrits avant le 1^{er} avril 2018 ou après le 1^{er} juillet 2018 ne donnent pas droit aux conditions de la présente action.

Données à caractère personnel

Les informations et données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette action sont traitées en vue de l'exécution correcte du contrat Belfius Flex Invest Plan et ce, exclusivement dans le cadre de cette action. Les participants peuvent exercer leur droit d'accès, de correction et d'opposition en s'adressant par écrit à Belfius Banque, Gestion de la Clientèle, Boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, en joignant une copie du recto de leur carte d'identité.

Conditions en matière de responsabilité de Belfius Banque

Belfius Banque mettra tout en œuvre pour fournir les prestations décrites dans le présent règlement. Toutefois, Belfius Banque ne peut être tenue pour responsable du non-respect de ses engagements si ce non-respect est dû à des causes indépendantes de sa volonté, sauf en cas de dol ou de faute grave. Belfius Banque ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs commises par des tiers. De même, Belfius Banque ne peut être tenue pour responsable du non-respect éventuel de dispositions légales ou réglementaires, ou de toute autre faute, qui sont le fait de tiers ou du Client lui-même.

Belfius Banque se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment les conditions du présent règlement. Elle en informera le participant par extrait de compte, courrier, circulaire ou avis dans les agences ou par un autre moyen de communication sur un support durable (fax, e-mail, site).

L'action décrite dans le présent document est expressément soumise aux présentes conditions en matière de responsabilité.

En participant à cette action, le Client accepte les dispositions du présent règlement.

Plaintes relatives à cette action

Les plaintes concernant cette action doivent être envoyées avant le 31 décembre 2018 au plus tard à:

- Belfius Banque SA, service Gestion des plaintes, RT 15/14, Boulevard Pachéco, 44, 1000 Bruxelles (fax: +32 2 285 14 30)
- ou à l'adresse e-mail claim@belfius.be.
- ou à l'aide du formulaire de plainte disponible sur belfius.be

Aucune plainte ne pourra plus être introduite contre Belfius Banque après cette date.

Les plaintes qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.